PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT

ET LE NEUF OCTOBRE

A LA REQUETE DE :

La SOCIETE GENERALE, Société Anonyme au capital de 1.009.641.917,50 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 552 120 222, dont le siège social est sis 29 Boulevard Haussmann, 75009 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice, domiciliés en cette qualité audit siège,

Laquelle m'a exposé, par l'intermédiaire de Maître Nadia DERNONCOURT, Avocat au Barreau du Val d'Oise, son Conseil,

Qu'elle a consenti un prêt à pour l'acquisition d'un appartement sur la Commune d'AUVERS SUR OISE (95430), 16 Rue Carnot.

Qu'à la suite d'échéances impayées, la déchéance du terme a été prononcée.

Qu'un commandement de payer valant saisie immobilière a été signifié à par acte de mon Ministère en date du 14 Septembre 2017.

Que je suis requis ce jour pour procéder au descriptif de l'appartement.

Qu'elle me requiert d'en dresser procès-verbal de constat, et plus généralement de procéder à toutes constatations utiles.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

Je, Samuel CRAPOULET, Huissier de Justice associé, membre de la société civile professionnelle Amir GUEDIRI, Samuel CRAPOULET, Jean DIB, Huissiers de Justice associés, 13 rue Théodule Villeret, BP 80007 – 95130 LE PLESSIS BOUCHARD, soussigné,

Me suis transporté ce jour à AUVERS SUR OISE (95430), 16 Rue Carnot.

Là étant, en compagnie de la Société CLEFS EN MAINS, serrurier à ENGHIEN LES BAINS, de Monsieur , témoin à FROUVILLE et de , témoin à FROUVILLE, j'ai pu effectuer les constatations suivantes.

Arrivés au 16 Rue Carnot à AUVERS SUR OISE (95430), 1er étage, porte de droite, j'ai frappé à de nombreuses reprises à la porte de l'appartement.

Personne ne répondant à mes appels, j'ai demandé au serrurier de procéder à l'ouverture judiciaire de la porte.

En entrant dans l'appartement, j'ai pu constater que celui-ci était vide et inoccupé.

ENTREE

La porte palière est en bois recouverte en face extérieure de vernis et en face intérieure de peinture.

Le sol est recouvert d'un parquet ancien.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de droite, un disjoncteur de marque LANDIS & GYR est présent, ainsi qu'un tableau électrique de marque HAGER.

Photographie prise par moi dans l'entrée est reproduite ci-après.



CUISINE

L’accès à la cuisine se fait en partie droite de l’entrée.

Le sol est recouvert d’un linoléum imitation parquet.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts d’une peinture.

Quatre spots sont présents au plafond.

Sur le mur de gauche, un évier simple bac en inox est présent, avec meuble de rangement deux portes en dessous.

Au-dessus, un meuble de rangement deux portes est présent.

Sur le mur du fond, une fenêtre simple battant simple vitrage en bois est présente.

Photographie prise par moi dans la cuisine est reproduite ci-après.



WATER-CLOSET

L’accès au water-closet se fait depuis le fond droit de la cuisine.

La porte d’accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert d’un linoléum imitation parquet.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts d’un décor enduit.

Sur le mur d’entrée, à gauche, une chaudière de marque ROCA est présente.

Sur le mur de gauche, une fenêtre double battant simple vitrage en bois est présente.

Photographie prise par moi dans le water-closet est reproduite ci-après.



PIECE PRINCIPALE

L’accès à la pièce principale se fait en partie gauche de l’entrée.

La porte d’accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de parquet.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de droite, une cheminée et un radiateur sont présents.

Sur le mur du fond, deux fenêtres double battant double vitrage en PVC blanc sont présentes.

Photographies prises par moi à ce niveau sont reproduites ci-après.





CHAMBRE

L’accès à la chambre se fait en face de l’entrée.

La porte d’accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de parquet ancien.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de droite, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Un radiateur est également présent.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



SALLE DE BAINS

L’accès à la salle de bains se fait en partie droite de la chambre.

Le sol est recouvert d’un linoléum imitation parquet.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est composé de dalles métalliques.

En partie gauche, une cabine de douche est présente.

En partie droite, un lavabo suspendu est présent.

Photographies prises par moi à ce niveau sont reproduites ci-après.





Mes opérations terminées, je me suis retiré.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Samuel CRAPOULET